

## FICHE DE POSTE

### Identification et intitulé du poste :

|                    |  |
|--------------------|--|
| Intitulé du poste  | <b>Coordonnateur – trice départemental-e de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)</b> |
| Catégorie          | <input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C              |
| Nature de l'emploi | Enseignant « coordination et ingénierie de formation » titulaire / contractuel                           |
| Quotité de travail | 100 %  |
| Lieu d'exercice    | Direction des services Départementaux de L'Education Nationale (DSDEN) – La Rochelle                     |

### Positionnement du poste :

|                        |   |
|------------------------|---|
| Autorité hiérarchique  | Adjoint au Délégué régional académique adjoint à l'information, l'orientation et à la lutte contre le décrochage scolaire (A-DRAIOLDS) de l'académie de Poitiers.                             |
| Autorité fonctionnelle | Directeur académique des services de l'éducation nationale de Charente Maritime, représenté par l'inspectrice de l'éducation nationale, chargée de l'information et de l'orientation (IEN-IO) |

### Description du poste :

|   |  |
|---|--|
| Finalité  | <p>La Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) vise à prévenir le décrochage scolaire, faciliter l'accès au diplôme et à la qualification des jeunes en situation de décrochage et sécuriser les parcours de formation.</p> <p>Elle intervient :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En amont du décrochage scolaire, en agissant à titre préventif auprès des jeunes et des équipes éducatives sur la persévérance scolaire ;</li> <li>- Auprès des jeunes de plus de 15 ans, dans une démarche de remédiation et de sécurisation des parcours, en accompagnant les jeunes vers la recherche de solutions de formation, d'emploi et d'insertion sociale et professionnelle.</li> </ul> <p>La priorité est donnée à l'anticipation des ruptures de parcours. Le coordonnateur agit comme un expert-conseil auprès des établissements pour détecter les signaux faibles et renforcer les alliances éducatives avant que le décrochage ne soit consommé.</p> |
| <b>Missions</b>   | <b>Activités principales</b>   |
| Animer et coordonner l'activité des équipes pédagogiques                        | Impulser et accompagner l'évolution des actions de la MLDS pour répondre aux besoins du territoire   |
|   | Animer l'équipe départementale de la MLDS  |
|   | Elaborer des outils, analyses, synthèses et statistiques départementales   |
| Participer à la mise en œuvre du repérage des jeunes en situation de décrochage | Etablir un état des lieux des sorties des jeunes identifiés comme décrocheurs sur les listes SIEI (RIO) et l'application « coordination locale décrochage » pour anticiper et analyser les besoins en termes d'action de remédiation et une analyse prédictive des zones de fragilité.   |

|  |  |
|--|--|
|  | Impulser et participer aux dispositifs de prévention prévus dans les établissements scolaires du second degré (GPDS, modules, actions de formation...)             |
|  | Intervenir dans la formation des « référents décrochage scolaire » et des membres des GPDS   |
| Concevoir et proposer des actions adaptées aux besoins recensés                      | Accompagner la mise en place d'actions de médiation, d'aide et d'accompagnement pour des élèves présentant des difficultés avérées                                 |
|  | Participer à la conception et à la mise en place d'actions d'information, de formation et de remobilisation dans les réseaux FOQUALE et les PSAD                   |
|  | Participer au montage financier et administratif pour la réalisation des actions (Fonds transversaux, Fonds Social Européen...)                                    |
| Assurer le conseil technique auprès des responsables des réseaux FOQUALE et des PSAD | Participer aux réunions dans les réseaux FOQUALE et des PSAD   |
|  | Recenser et évaluer les besoins en formation   |
|  | Proposer la mise en place de parcours de formation adaptés et d'insertion professionnelle  |
| Faciliter le retour vers l'école des « jeunes décrocheurs »                          | Participer au processus de positionnement, d'orientation et d'affectation des jeunes en situation de décrochage  |
|  | Aider les établissements scolaires du second degré à faciliter l'intégration des élèves arrivant dans l'établissement  |
|  | Assurer le suivi des jeunes affectés en lien avec les établissements scolaires   |
| Réunir et développer un réseau de partenaires  | Entretenir des liens entre les services de l'éducation nationale et les différents réseaux de partenaires dans le cadre entre autres de « tous droits ouverts »    |
|  | Participer aux réunions des partenaires extérieurs à l'éducation nationale   |
|  | Proposer des parcours de formation et/ou d'insertion professionnelle avec les réseaux de partenaires (PAFI TDO, clauses sociales de formation, service civique...) |

### Conditions particulières d'exercice

|          |  |
|----------|--|
| Mobilité | Permis B et véhicule personnel requis – Déplacements fréquents sur le département, déplacements occasionnels sur l'Académie de Poitiers. |
|----------|--|

### Candidature

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Contenu du dossier de candidature | Lettre de motivation, curriculum vitae  |
|                                   | Le cas échéant, certificat de professionnalisation lutte contre décrochage scolaire                                     |
| Mode de transmission et contact   | Pour le 30 juin 2026 au plus tard 17 heures par mail à : <a href="mailto:saiio@ac-poitiers.fr">saiio@ac-poitiers.fr</a> |
|                                   | Commission d'entretien : dans la semaine du 6 au 10 juillet 2026  |